

Bordereau attestant l'exactitude des informations - FOIX - 0901 - Documents comptables (B-S) -  
Dépôt le 27/06/2024 - B2024/001545 - 2018 B 00177 - 840 029 193 - ATLAS AUDIT

Désignation de l'entreprise		50 AVENUE DE TOULOUSE		Néant <input type="checkbox"/>			
Adresse de l'entreprise		09100 PAMIEUX		Durée de l'exercice en nombre de mois *			
SIRET		8 4 0 0 2 9 1 9 3 0 0 0 1 7		Durée de l'exercice précédent *			
				Exercice N clos le			
				31122023			
				Exercice N-1 clos le			
				31122022			
<b>ACTIF</b>		<b>Brut</b>		<b>Amortissements-Provisions</b>			
		<b>1</b>		<b>2</b>			
				<b>Net</b>			
				<b>3</b>			
				<b>Net</b>			
				<b>4</b>			
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028		030			
	Immobilisations financières* (1)	040		042			
	<b>Total I (5)</b>	044		048			
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		060		062			
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068	43 195	070	14 833	28 362	12 087
		072	8 014	074		8 014	2 329
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	19 426	086		19 426	34 202
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	<b>Total II</b>	096	<b>70 635</b>	098	<b>14 833</b>	<b>55 801</b>	<b>48 617</b>
<b>Total général (I + II)</b>	110	<b>70 635</b>	112	<b>14 833</b>	<b>55 801</b>	<b>48 617</b>	
<b>PASSIF</b>				Exercice N		Exercice N-1	
				NET		NET	
				1		2	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel *	120		10 000		10 000	
	Ecarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		1 000		1 000	
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131 )	132		15 154		14 641	
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136		7 080		513	
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
<b>Total I</b>	142		<b>33 235</b>		<b>26 154</b>		
Provisions pour risques et charges	<b>Total II</b>	154					
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		10 956		17 400	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 )	172		8 936		4 530	
	Comptes courants d'associés	173		2 675		334	
	Autres dettes	175				200	
	Produits constatés d'avance	174					
<b>Total III</b>	176		<b>22 567</b>		<b>22 463</b>		
<b>Total général (I + II + III)</b>	180		<b>55 801</b>		<b>48 617</b>		
<b>REVOIS</b>	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

**CERTIFIÉ CONFORME  
À L'ORIGINAL**

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Designation de l'entreprise: <b>SAS ATLAS AUDIT</b>		Néant				
<b>A - RÉSULTAT COMPTABLE</b>				Exercice N clos le <b>31122023</b>	Exercice N-1 clos le <b>31122022</b>			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210				
	Production vendue	{ biens services *	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214			
				217	218	128 267	91 708	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222				
	Production immobilisée *			224				
	Subventions d'exploitation reçues			226				
	Autres produits			230		12 400		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232		<b>128 267</b>	<b>104 108</b>	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234			
Variation de stock (marchandises) *				236				
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238				
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240				
Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : ..... - immobilier : .....)				242		111 868	86 995	
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	1 096	244		1 096	485	
Rémunérations du personnel *				250				
Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)				252		3 972	4 191	
Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)		255		254				
Dotations aux provisions				256		3 000	11 833	
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262				
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						
Total des charges d'exploitation (II)			264		<b>119 936</b>	<b>103 504</b>		
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				270		<b>8 330</b>	<b>604</b>	
PRODUITS FINANCIERS DIVERS	Produits financiers (III)			280				
	Produits exceptionnels (IV)			290				
	Charges financières (V)			294				
	Charges exceptionnelles (VI)	Dont amortissement des souscriptions innovantes (art 217 octies)			300			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)	348					
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306		1 250	91	
	<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)</b>				310		<b>7 080</b>	<b>513</b>
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	<b>7 080</b>	<b>314</b>
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles *			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324		1 250		
	Divers * dont intérêts excédentaires des optés-ets d'associés	247		330				
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC *		248					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de lease d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999				
	<b>Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime</b>				997			
DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44, ex-cies)	986						
	Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989						
	Zone de revitalisation rurales (44, quinquies)		138					
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981						
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		991					
	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44, sexies)			992				
	ZFANG (44, quatorzièmes)	345						
	Investissements et souscriptions souterrain		344					
	Zone franche urbaine (44, octies A)	987						
	Zones de reconstruction de la défense (44, terdecies)		127					
dont divers *	Crédance due au report en arrière du déficit	346						
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643						
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)		645					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)			647				
Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648							
Déduction exceptionnelle (art 39 decies E)		649						
Déduction exceptionnelle (art 39 decies F)			990					
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>				352		<b>8 330</b>	<b>354</b>	
Déficits	Bénéfice col. 1							
	Déficit col. 2							
	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I S seulement)			356				
Déficits antérieurs reportables * ..... dont imputés sur le résultat						360		
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>				370		<b>8 330</b>	<b>372</b>	
Bénéfice col. 1								
Déficit col. 2								

**CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL**

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

3

## IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C2024

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISE												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
	Immobilisations financières	480		482		484		486					
TOTAL		490		492		494		496					
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
		Fonds commercial		495		497		498		499			
		Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains		510		512		514		516				
	Constructions		520		522		524		526				
	Installations techniques matériel et outillage industriels		530		532		534		536				
	Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546				
	Matériel de transport		550		552		554		556				
	Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566				
TOTAL		570		572		574		576					
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, nées hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Cf. état 2033C-Détail	
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

**CERTIFIÉ CONFORME  
À L'ORIGINAL**

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : SAS ATLAS AUDIT Néant

**I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	11 833	652	3 000	654		656	14 833
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
<b>TOTAL</b>		<b>680</b>	<b>11 833</b>	<b>682</b>	<b>3 000</b>	<b>684</b>		<b>686</b>	<b>14 833</b>

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
	Dotations	Reprises			
Fonds commercial	681	683			
Autres Immob. incorp.	700	705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Terrains	710	715	2		
Constructions	720	725	3		
Inst. techniques mat. et outillage	730	735	4		
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745	5		
Matériel de transport	750	755	6		
Autres immobilisations corporelles	760	765	7		
<b>TOTAL</b>	<b>770</b>	<b>775</b>		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B	<b>780</b>

**II DÉFICITS REPORTABLES**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice 982 bis
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

**CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL**

**IV DIVERS**

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	25 674
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	20 432
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.  
\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

**ATLAS AUDIT**

**Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 10 000 €**

**Siège social : 50 AVENUE DE TOULOUSE 09 100 PAMIER**

**840 029 193 RCS FOIX**

--

**AFFECTATION DU RESULTAT DES COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

Les actionnaires décident d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme de 7 080,46 € de la manière suivante :

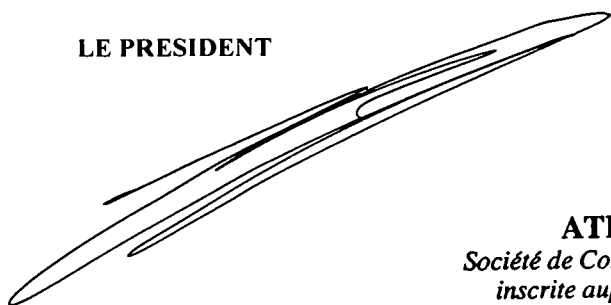
- Autres réserves : 1 080,46 €
- Dividendes : 6 000,00 €

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes et les avoirs fiscaux correspondants au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

<b>2022</b>	<b>0</b>
<b>2021</b>	<b>30 000</b>

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**LE PRESIDENT**



**ATLAS AUDIT**

*Société de Commissaires aux Comptes  
inscrite auprès de la Compagnie  
Régionale de TOULOUSE*  
50, avenue de Toulouse - 09100 PAMIER  
SIREN Foix 840 029 193 - APE 6920 Z

## ATLAS AUDIT

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 10 000 €

Siège social : 50 AVENUE DE TOULOUSE 09 100 PAMIER

840 029 193 RCS FOIX

---

### PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ORDINAIRE DU 26 JUIN 2024

L'an deux mille VINGT QUATRE, et le VINGT SIX JUIN, à dix huit heures, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation du président.

Est présent : Christian FERRER, représentant 100 actions en pleine propriété.

Total des actions présentes : 100 actions en pleine propriété sur les 100 actions composant le capital social.

Monsieur Christian FERRER préside la séance en qualité de Président actionnaire unique.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Le rapport de la Présidence,
- Le texte des résolutions proposées.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Rapport spécial sur les conventions règlementées
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2023 et affectation des résultats,
- Approbation des conventions règlementées,
- Quitus au président;

Le président donne lecture :

- du rapport de gestion du président,
- du rapport spécial sur les conventions règlementées.

Le président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

#### PREMIERE RESOLUTION

Les actionnaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport spécial, approuvent ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils ont été présentés par le président.

Les actionnaires approuvent les opérations traduites par ces comptes et accomplies par le président au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, les actionnaires donnent quitus entier au Président de l'exécution de son mandat pour le dit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## DEUXIEME RESOLUTION

Les actionnaires décident d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme de 7 080,46 € de la manière suivante :

- Autres réserves : 1 080,46 €  
- Dividendes : 6 000,00 €

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes et les avoirs fiscaux correspondants au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

2022	0
2021	30 000

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## TROISIEME RESOLUTION

Les actionnaires approuvent les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce conclues entre les actionnaires et la société, et mentionnées dans le rapport spécial établi à cet effet par le Président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

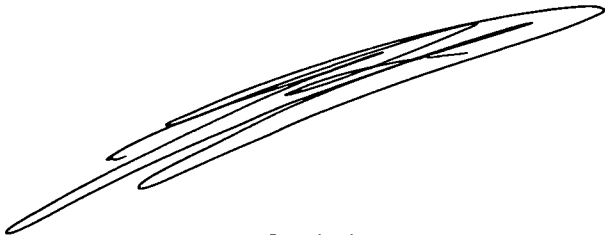
## QUATRIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un exemplaire ou d'une copie des présentes à l'effet de satisfaire à toutes formalités prévues par la Loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à dix neuf heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président, par tous les associés présents.



**FERRER Christian**

### **ATLAS AUDIT**

*Société de Commissaires aux Comptes  
inscrite auprès de la Compagnie  
Régionale de TOULOUSE*

50, avenue de Toulouse - 09100 PAMIERS  
SIREN Foix 840 029 193 - APE 6920 Z

## ATLAS AUDIT

**Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 10 000 €**

**Siège social : 50 AVENUE DE TOULOUSE 09 100 PAMIERS**

**840 029 193 RCS FOIX**

### **RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2023, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents requis qui ont été également tenus à votre disposition au siège social.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

#### **ACTIVITE DE LA SOCIETE**

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de 128 267 €.

Les frais généraux se sont élevés à 111 868 €.

Il a été procédé à des dotations aux amortissements pour un montant de 3 972 €.

Une provision pour dépréciation clients de 3 000 €.

Le résultat d'exploitation ressort à 8 330 €.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat se solde par un Bénéfice de 7 080 €.

#### **ANALYSE DE GESTION**

RAS

#### **EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

RAS

#### **PROPOSITION D'AFFECTION DU RESULTAT**

Les actionnaires décident d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme de 7 080,46 € de la manière suivante :

- Autres réserves :	1 080,46 €
- Dividendes :	6 000,00 €

#### **RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

<b>2022</b>	<b>0</b>
<b>2021</b>	<b>30 000</b>

## **DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquès du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

## **MODIFICATIONS APPORTEES AU MODE DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Aucune modification n'a été apportée au mode de présentation des comptes annuels.

## **SOLDES DETTES FOURNISSEURS PAR DATE D'ECHEANCE (article L 441-6- et D 441-4 du Code de Commerce)**

Néant.

## **RAPPORT ARTICLE L 227.10**

Rémunération du Président : 0 €.

Charges sociales prises en charge par la société : 0 €.

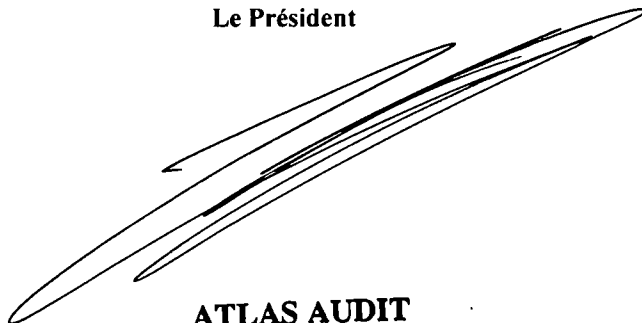
Compte courant d'actionnaire de Christian FERRER : 333,74 €.

A la suite des explications qui précèdent, et après avoir entendu la lecture du rapport du commissaire aux comptes, nous vous proposons d'approuver les comptes de cet exercice et de voter les résolutions correspondantes.

**Fait à PAMIERS**

**Le 26 JUIN 2024.**

**Le Président**



**ATLAS AUDIT**

*Société de Commissaires aux Comptes  
inscrite auprès de la Compagnie  
Régionale de TOULOUSE*

**50, avenue de Toulouse - 09100 PAMIERS  
SIREN Foix 840 029 193 - APE 6920 Z**